

ATTESTATION D'ASSURANCE

Nous soussignés, GUIAN SA – 26 rue Pierre Guinard – 76055 Le Havre cdx, Courtiers d'Assurances, certifions que LB Sailing représenté par Monsieur Luke Berry gérant le navire Class40 «MAGENTA » (régatant sous le nom de course « LAMOTTE) immatriculé FRA152

Est assuré par notre intermédiaire auprès de la Compagnie Apéritrice :

HISCOX MGA Ltd (ex R&Q)– 1 Great St Helen's- London EC3A 6HX – Certificat RC/17/59115

Contre les risques de perte en mer et au port (naufrage, abordage, incendie, explosion, etc...) et en Responsabilité Civile à hauteur de 3 000 000 € pour les avaries et dégats dont il pourrait être responsable, pour 12 mois de séjour et/ou navigation pour la période allant du 06 Mars 2018 - 00 :01 au 06 Mars 2019 – 00:01 – Local Standard Time

Il est précisé que le navire est assuré notamment pour

- NORMANDY CHANNEL RACE 2018
- Grand Prix GUYADER
- Drheam Cup
- ROUTE DU RHUM 2018

La présente attestation ne saurait en aucun cas étendre les clauses et conditions tant générales que particulières de la police auquel il conviendra toujours de se référer.

Pour faire valoir ce que de droit

Fait au Havre, le 03 Mai 2018

